Brevet d'histoire-géographie 2009 : Nouvelle-Calédonie, session normale 2009

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2009 « Nouvelle-Calédonie ». Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Diplôme national du brevet, série collège, session normale 2009, Nouvelle-Calédonie. Épreuve d'histoire-géographie et éducation civique. Durée : 2 heures. Coefficient : 2. Le candidat traite obligatoirement les trois parties de l'épreuve ; pour la première partie, il choisit un sujet parmi les deux proposés. 4 points sont attribués à l'orthographe et à l'expression écrite. L'utilisation des calculatrices électroniques n'est pas autorisée.

Première partie : Histoire ou géographie (18 points)

Le candidat traite un des deux sujets au choix.

Sujet 1 – Histoire

« Quel rôle la Nouvelle-Calédonie a-t-elle joué pendant la Seconde Guerre mondiale ? »

Document 1 – Le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France libre

- **Document 1a – Un télégramme du général de Gaulle au gouverneur Sautot (21 septembre 1940)**

> « Veuillez exprimer à la population calédonienne mes félicitations les plus chaleureuses pour la fermeté et l'enthousiasme avec lesquels elle a manifesté son désir de redresser l'honneur et de continuer la lutte jusqu'à la victoire côte à côte avec nos alliés britanniques. Le ralliement de la Nouvelle-Calédonie, de Tahiti et des Nouvelles-Hébrides permet désormais à la France libre de tenir haut sa place dans le Pacifique. Je compte qu'un grand nombre de volontaires viendront rejoindre les forces de la France libre qui viennent justement d'être engagées contre nos ennemis. »

D'après H. Sautot, Grandeur et décadence du gaullisme dans le Pacifique, 1949.

- **Document 1b – Le périple du Bataillon du Pacifique et de son chef, le lieutenant-**

colonel Broche



Timbre « Nouvelle-Calédonie et dépendances » : lieutenant-colonel Broche (1905-1942), 1941-1971, Bataillon du Pacifique, avec une carte de la Méditerranée portant les mentions Hyères, Garigliano, Bir-Hakeim – Source : M. Lextreyt, P. Boyer (dir.), Cahier d'exercices d'histoire et géographie, CTRDP, 1996

- **Document 2 – La guerre du Pacifique à partir de 1942**



Carte de la guerre du Pacifique à partir de 1942 : le Japon en 1914, territoires occupés par les Japonais en 1942, limite extrême de l'avancée fin 1942, positions japonaises contournées par les Américains, avancées américaines, débarquements américains, bases américaines (Hawaï, Nouvelles-Hébrides, Fidji, Nouvelle-Calédonie), offensives alliées de 1943 à 1945, attaques aériennes, bombes atomiques – D'après L'État du monde en 1945, éd. La Découverte, 2005

- **Document 3 – 1942 : les soldats américains débarquent en Nouvelle-Calédonie**



Soldats américains sur le pont d'un navire à l'arrivée en Nouvelle-Calédonie, 1942. Entre 1942 et 1946, plus d'un million de soldats américains transitent par la Nouvelle-Calédonie pour participer à la reconquête du Pacifique. La Nouvelle-Calédonie devient une base arrière des Alliés : à la fois terrain d'exercice, base médicale importante et centre de repos. Les relations entre les GI's et la population locale laisseront des souvenirs indélébiles. – Source : P. Alibert, G. Lacourrège, La Présence américaine en Nouvelle-Calédonie, IRN, 1982

Questions (8 points)

1. Documents 1a et 1b. Quelle décision les Néo-Calédoniens ont-ils prise en septembre 1940 ? Dans quel camp vont-ils combattre désormais et comment ?
2. Documents 1b et 2. Par quels théâtres d'opérations la Nouvelle-Calédonie et les Néo-Calédoniens sont-ils concernés ?
3. Documents 2 et 3. Pourquoi considère-t-on que la Nouvelle-Calédonie occupe une place stratégique dans la guerre du Pacifique ? Quels sont les multiples aspects de son rôle dans cette guerre ?

Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des informations tirées des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant : « Quel rôle la Nouvelle-Calédonie a-t-elle joué pendant la Seconde Guerre mondiale ? »

Sujet 2 – Géographie

« Comment évoluent les grandes agglomérations du Sud et à quels problèmes sont-elles confrontées ? »

Document 1 – Les grandes agglomérations dans le monde entre 1995 et 2015



Planisphère des grandes agglomérations (population en millions d'habitants en 1995 et en 2015, estimations), avec la limite Nord/Sud : Los Angeles, New York, Mexico, Paris, Istanbul, Le Caire, Lagos, Karachi, Delhi, Bombay, Calcutta, Dacca, Pékin, Tianjin, Séoul, Shanghai, Tokyo, Osaka, Manille, Jakarta, Rio de Janeiro, São Paulo, Buenos Aires – Source : un manuel Hatier de 3ème

Document 2 – Des villes qui attirent de plus en plus

> « Les villes exercent une véritable fascination sur les populations africaines. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la ville est devenue le lieu de la modernité. L'exode rural fut ainsi le puissant moteur d'accélération de la croissance des villes.
>
> Les facteurs économiques jouent un rôle souvent déterminant dans l'attraction urbaine. La ville est toujours associée à la possibilité de gagner de l'argent, d'accéder aux marchandises et d'entrer dans la société de consommation.
>
> Le monde rural répond mal ou pas du tout aux attentes des jeunes, qui forment le gros des migrants. L'isolement, l'absence des services scolaires ou sanitaires, le manque de commerces créent un environnement de plus en plus répulsif, sans perspective de promotion.
>
> L'exode rural engendre souvent bien des désillusions, mais la ville, mis à part les difficultés de la vie quotidienne et les ratés de l'activité économique, représente un mieux pour la plupart des situations. »

D'après R. Pourtier, Afriques noires, Hachette, 2003.

Document 3 – Quel avenir pour les agglomérations du Sud ?

> « En 2030, les citadins seront 5 milliards et représenteront 60 % de la population mondiale. Cette croissance aura lieu à 95 % dans les pays pauvres, les villes du monde développé étant déjà passées par cette étape. Dans vingt-cinq ans, les villes des pays du Sud abriteront 4 milliards d'habitants, soit 80 % des citadins du monde.
>
> À quoi ressembleront ces villes ? De gigantesques agglomérations rassembleront une population qui souffrira de malnutrition et de maladies. Les infrastructures seront saturées. Des montagnes de déchets domineront le paysage. Les lieux de travail et d'habitation seront de plus en plus éloignés et les travailleurs passeront des heures pour se rendre au travail. La ville à grande échelle deviendra un cancer qui empêche le développement, plutôt qu'un avantage économique.
>
> Cette vision sombre n'est pas si éloignée de la situation actuelle. Déjà, un tiers des citadins du monde vivent dans des bidonvilles. »

D'après G. Dupont, Le Monde, 8 octobre 2006.

Bidonville et « beaux quartiers » : des baraques de tôle et de bâche au premier plan, des immeubles modernes à l'arrière-plan

Questions (8 points)

1. Documents 1, 2 et 3. Comment évolue la croissance des agglomérations du Sud ? Donnez deux exemples caractéristiques choisis en Afrique et en Asie. D'après le document 2, quelle en est l'explication ?
2. Document 2. Relevez trois raisons qui amènent les populations africaines à s'installer en ville.
3. Document 3. Quels problèmes se posent et se poseront dans les grandes agglomérations du Sud ? (3 réponses attendues)

Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des documents, des informations relevées et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes qui répond à la question : « Comment évoluent les grandes agglomérations du Sud et à quels problèmes sont-elles confrontées ? »

Deuxième partie : Éducation civique (12 points)

« En quoi la Constitution de 1958 est-elle une constitution démocratique ? »

Document 1 – Les élections, fondement de la démocratie

> « À la fin du XVIIIe siècle, on imagina le principe proprement révolutionnaire d'élire ceux qui commandent. On ne gouvernerait que selon les règles fixées dans une Constitution. Et les gouvernements seraient librement choisis, par les citoyens, pour une période limitée, fixée par avance. On ne rencontre rien de tel dans les autres domaines de la vie. Personne ne choisit à qui il devra obéir. Sauf les citoyens. La voix de chacun d'entre eux pèse du même poids : chaque être humain a la même valeur. (...)
>
> La régularité du vote paraît une exigence élémentaire. Elle n'est pas si facile à satisfaire : en France, l'isoloir ne fut établi qu'en 1913. Il fallut mettre en place une technologie précise pour éviter les fraudes électorales (...). La liberté de vote implique qu'en amont d'autres libertés permettent aux citoyens de se forger une opinion. Les droits fondamentaux de l'homme ont ainsi un lien direct avec les élections libres. »

D'après R. Darnton, O. Duhamel, Démocraties, éditions du Rocher, 1998.

Document 2 – Affichage lors des élections présidentielles de 2002

Panneaux d'affichage électoral devant une mairie, avec les affiches de plusieurs candidats à l'élection présidentielle de 2002 (dont Le Pen, Taubira, Chevènement, Boutin, Hue, Lepage) – Source : Hatier 3ème, 2007

Document 3 – Extraits de la Constitution de 1958

> Préambule : le peuple français proclame solennellement son attachement

> aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale (...)
>
> Article 3 : la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.
>
> Article 10 : le président de la République promulgue les lois.
>
> Article 12 : le président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des Assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.
>
> Article 20 : le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il est responsable devant le Parlement.
>
> Article 34 : la loi est votée par le Parlement.

Questions (4 points)

1. Documents 1, 2 ou 3. Quels sont, d'après les auteurs de ce texte, les éléments essentiels qui permettent le fonctionnement de la démocratie, et quel autre document de ce sujet fait référence à ces éléments ?
2. Document 2. Qu'est-ce qui, dans ce document, montre que la France est une démocratie ?
3. Document 3. Montrez, en vous aidant du document, que le pouvoir du président de la République n'est pas absolu, et que le peuple est toujours associé, indirectement, aux différents pouvoirs.

Paragraphe argumenté (8 points)

À l'aide des documents et de vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes dans lequel vous expliquerez : « En quoi la Constitution de 1958 est-elle une constitution démocratique ? »

Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

1 – Les grands textes (1,5 point)

Événement	Date
	IIème et Ier millénaire av. J.-C.
La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen	
Traité de Maastricht	

2 – La Nouvelle-Calédonie (1,5 point)

Événement	Date
Découverte de la Nouvelle-Calédonie	
	1931
	1942-1946

3 – Exercice de repérage spatial (3 points)

Situez sur la carte, en plaçant sur la bonne ligne, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Russie. Nommez l'océan A, l'État B et l'État C.

Planisphère muet centré sur le Pacifique (projection Mercator) avec des lignes à compléter, un océan repéré par la lettre A et deux États repérés par les lettres B et C